

Relevé de décisions du comité directeur de la flotte du 12 avril 2019

Présents : tous les membres du comité directeur, sauf Benoit Ildefonse (excusé)

Evolution du calendrier de la flotte 2019

Plusieurs campagnes complémentaires se sont, ou vont, se dérouler en 2019 par rapport au calendrier acté par le comité directeur en 2018. Il s'agit principalement de la campagne Eparses organisée par les TAAF, de la campagne Mayobs, de la campagne Calypso pour le compte de l'institut américain WoodsHole et des campagnes de recherche du sous-marin La Minerve. Durant la campagne Crotale, le Marion Dufresne a réalisé la carotte MD19-3581 – de 69,73 mètres de long, avec un taux de récupération de 99,3 %. Le dernier record était une carotte de 64 mètres, dans le Golfe de Californie, détenu également sur le Marion Dufresne.

Décision : Le comité directeur prend acte de ces modifications de calendrier et donne quitus à la direction de la flotte pour poursuivre la programmation 2019 selon le calendrier 2019-30 proposé. Il se félicite également des excellentes performances obtenues en carottage sur le *Marion Dufresne*.

Perspectives de calendrier 2020

La DFO fait état des travaux de construction du calendrier 2020 et indique que les premiers projets de calendriers ont été construits. Les chiffrages seront reçus fin avril, mais une fois placées les campagnes P1 par ordre d'antériorité, deux campagnes posent encore souci : la campagne FOCUS, et la campagne Eureka4.

Décision : le comité directeur demande à la direction de la flotte de poursuivre l'instruction technique et financière du calendrier 2020, et de lui soumettre les éléments permettant une prise de décision, concernant Focus et Eureka4 pour le prochain comité directeur de la flotte.

Bilan de l'activité 2018

Le bilan de l'activité de la flotte pour 2018 est présenté en séance.

Décision : Le comité directeur remercie la direction de la flotte pour ce travail, et demande à la direction de la Flotte de le pérenniser, et de l'amplifier pour aborder le sujet de la définition d'indicateurs d'impact pour la flotte, comme l'a souhaité le Conseil Scientifique. Une partie des indicateurs sera reprise de façon synthétique dans le rapport annuel de la TGIR Flotte.

Charte graphique de la TGIR Flotte

Le document relatif à la charte graphique et les projets de livrées des navires n'amènent aucun commentaire particulier et sont approuvés par le comité directeur.

Plan d'évolution de la flotte

La dernière version de la note relative au plan d'évolution de la flotte est discutée en séance. Elle fait désormais consensus entre les membres du comité directeur, qui demande cependant que la terminologie se rapportant aux navires soit homogénéisée.

Décision. D'ici au prochain comité directeur de la Flotte, et après reprise des éléments de terminologie, la note devra être transmise officiellement au MESRI par l'Ifremer.

Devenir de Genavir. François Houllier fait le point sur le changement de statut de Genavir.

Décision. La note remise aux représentants du personnel sur ce sujet sera transmise aux membres du comité directeur qui pourront ainsi mieux répondre aux questions qui leur sont posées sur le sujet au sein de leur organisme.

Fonds de soutien. Une réunion sera organisée avant la fin juin 2019 entre les organismes utilisateurs de la TGIR Flotte afin de mettre en place un mécanisme collectif mutualisé de financement des coûts de logistique des équipes scientifiques utilisatrice de la flotte. Ce mécanisme se substituera au fonds de soutien actuel dès 2020.

CTD du Marion Dufresne. Nicolas Arnaud donne son accord pour le transfert de cet équipement à la DT INSU. Il se peut que ce transfert soit provisoire, l'INSU étant en train de réfléchir à une réorganisation de la gestion des équipements communs.

Collaboration avec la société Ponant. Les principes de l'arbitrage final rendu avec l'accord du MESRI sur le sujet de l'évaluation des demandes de campagnes terrestres et océanographiques sur les navires de cette société est le suivant :

- une concertation TGIR FOF - IPEV devra avoir lieu avant toute discussion avec Ponant de telle manière que la recherche publique s'exprime d'une seule voix vis-à-vis de cet acteur privé,
- un dispositif mixte "d'évaluation" des campagnes d'opportunité adossé aux instances respectives de la FOF et de l'IPEV sera mis en place dans le respect des missions et compétences de la FOF et de l'IPEV,
- nécessité d'informer et d'associer les TAAF qui interagissent aussi avec Ponant.

La direction de la TGIR Flotte et la direction de l'IPEV travailleront à la mise en place d'une convention de partenariat avec Ponant avant fin 2019.

Prochaines dates

- Pré-comité directeur en visio-conférence le 17 juin 2019 à 10h.
- Comité directeur en présentiel à Issy Les Moulineaux le 24 juin 2019 de 10h à 16h30. Un repas sera prévu sur place.